

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

31

Nombre de votants :

31

**Date de convocation :
15 septembre 2017**

**Date d'affichage :
28 septembre 2017**

L'AN deux mille dix-sept, le **21 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET (à partir de la question n° 19), CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY (jusqu'à la question n° 31), Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU (à partir de la question n° 7), Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER (à partir de la question n° 10).

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA jusqu'à la question n° 18

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
absent à partir de la question n° 32

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacque DIOGON

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 9

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170921-DELIB170922-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

QUESTION N° 22

OBJET : Hôtel de Ville - Rénovation de la salle du rez-de-chaussée : demandes de subvention

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 5 septembre 2017

Au titre de l'année 2017, la Commune prévoit des travaux de rénovation de la salle du rez-de-chaussée, affectée notamment aux élections et située à l'Hôtel de Ville, dans un objectif d'amélioration et de rafraîchissement.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Préparation des murs et plafonds
- Mise en peinture
- Piquetage du soubassement
- Enduit à la chaux

L'estimation de ce projet est de 15 479,71 € H.T. soit 18 575 ,65 € T.T.C.

Il est proposé de solliciter des subventions auprès de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et DRAC.

Le plan de financement retenu est le suivant :

	Participation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
DRAC	40 %	6 191.88 € H.T.	7 430.26 € T.T.C.
Conseil Régional	6 %	928.78 € H.T.	1 114.53 € T.T.C.
Conseil Départemental	22.5 %	3 482.93 € H.T.	4 179.52 € T.T.C.
Ville de RIOM	31.5 %	4 876.12 € H.T.	5 851.34 € T.T.C.
TOTAL		15 479,71 € H.T.	18 575.65 € T.T.C.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire ou son représentation à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 21 septembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL